

Formation

« Conducteur de taxi »



Avec l'ADEM,  
découvrez le métier de  
conducteur de taxi

Cette formation, destinée aux demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM, vous permettra de découvrir le métier de conducteur de taxi et offre de réelles chances d'embauche.

## Contenu de la formation

- Communication
- Gestes premiers secours
- Connaissances géographiques du territoire national
- Gestion des conflits

La séance d'information obligatoire organisée par le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, conditionnant l'obtention de la carte de conducteur de taxi, est incluse dans cette formation.

## Public cible

Demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM désirant orienter leur carrière vers le métier de conducteur de taxi.

## Exigences requises

- Diplômes :** aucune qualification spécifique pré-requise.
- Langues exigées :** avoir de bonnes connaissances en langue française et des connaissances adéquates en allemand ou luxembourgeois. Toute autre langue constitue un avantage.
- Autres :**
- permis de conduire B valable depuis 2 ans au moins ;
  - extrait du casier judiciaire sans condamnation déqualifiante (bulletin n°4 + interdiction de conduire) datant de moins de 3 mois.

 DURÉE	3 semaines
 LIEU DE LA FORMATION	CNFPC Esch-Alzette
 INTÉRESSÉ ?	Veillez contacter l'ADEM : employeur-services@adem.etat.lu ou parlez-en à votre conseiller référent

